

INSCRIPTION RESTAURANT SCOLAIRE

fiche indispensable et obligatoire à retourner à la Mairie.

Petit rappel : conséquences sur le fonctionnement de la cantine.

Afin de permettre à notre équipe d'organiser au mieux les commandes de repas et d'accueillir dans les meilleures conditions vos enfants,

il est absolument nécessaire de faire vos inscriptions suffisamment à l'avance.

Tous les jeudis pour les tickets et la feuille de présence (à remettre aux enseignants)

Pour lutter contre le gaspillage des denrées et pour le report de ticket(s) déjà payé(s),
merci de signaler toute absence la veille avant midi.

Pour votre confort, nous vous conseillons les abonnements cantine mensuels ou annuels

Date limite de dépôt pour la rentrée 2018-2019 :

le 31 juillet 2018 à la mairie

Enfant :

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Ecole :

Classe :

N° CAF :

Adresse mail :

Père :

Mère :

Nom :

Prénom :

Adresse :

N° Téléphone :

N° Tel Portable :

N° Tel Travail :

Nom :

Prénom :

Adresse :

N° Téléphone :

N° Tel Portable :

N° Tel Travail :

*** Enfant Allergique**

(fournir 1 feuille de présences chaque mois)

Contactez la Cantine au 04.66.22.05.12

CHOIX DE LA FORMULE

- A L'ANNEE à partir du**/...../.....
(Entourer les jours d'inscription)

Lundi Mardi Jeudi Vendredi

- AU MOIS** (donner 1 feuille de présences chaque mois)
- AUX TICKETS** (feuille de présences)

Le

Signature

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA		FR 80 ZZZ 591725
DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER	DESIGNATION DU CREANCIER	
Nom : Prénom : Adresse : Ville :	Nom : MAIRIE Adresse : 6 Place de la Mairie Code postal : 30700 Ville : SAINT QUENTIN LA POTERIE	
DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER		

IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)

IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)

--	--	--	--	--	--	--

				()
--	--	--	--	---	--	--	---

Signé à Saint Quentin la Poterie

Signature :

Le :

--

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (au format IBAN BIC)

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la mairie à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la mairie. *En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec la mairie.*

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.